

et, au verso, la marque du typographe, une *doloire* (hache) tenue par une main dans les nuages, et menaçant le tronc d'un arbre nouveau. Au bas de la vignette, ces mots :

DOLET

Délivrés moi, ô Seigneur, des
calomnies des hommes.

En 1542, l'année même où paraissait cette édition de *Gargantua*, Dolet, accusé par ses ennemis d'avoir imprimé des livres entachés d'hérésie, était emprisonné pendant quinze mois à la Conciergerie.

Les livres incriminés furent condamnés au feu par le Parlement de Paris, « comme contenant damnable, pernicieuse, hérétique doctrine. »

On sait que le 3 août 1546, à la suite d'un nouveau procès, Dolet était pendu et brûlé sur la place Maubert.

A cette époque, l'apparition d'un livre était un événement.

Aujourd'hui les éditeurs nous les offrent à la pelle. Mais bien rares sont ceux qui intéressent les chercheurs et les érudits. Ne nous plaignons pas trop cependant. Lyon est encore bien favorisé sous ce rapport. Chaque mois apporte sa moisson nouvelle.

Nous avons, à plusieurs reprises, signalé le *Dictionnaire illustré des communes du département du Rhône*, par MM. de Rolland et Clouzet, publié en fascicules. Le premier volume est achevé.

Avec le premier fascicule du deuxième volume va commencer la publication de la notice consacrée à la ville de Lyon.

M. Trosse, ingénieur lyonnais, étant allé passer quelques jours en villégiature dans les Alpes, a été frappé de la difficulté, de la peine qu'il faut prendre en consultant les meilleurs